

**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT
VALERIEN (FONDATION MARECHAL FOCH)**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIEN (FONDATION MARECHAL FOCH)

40 Rue Worth
92150 SURESNES

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien (Fondation Maréchal Foch) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie

FONDATION MARECHAL FOCH

40 RUE WORTH
PAVILLON BALSAN
92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 14

FIDUCIAIRE CTC
5 BD EDGAR QUINET

92700 COLOMBES
01.55.66.90.20

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	36 346	26 207	10 138	21 128
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 184	803	381	381
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	7 379 749	1 523 120	5 856 629	4 406 627
	Constructions	22 560 800	20 534 550	2 026 250	1 309 442
	Installations techniques Matériel et outillage	12 196	12 196		
	Autres immobilisations corporelles	50 115	39 091	11 024	14 375
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations	202 580	161 330	41 250	42 321	
Créances rattachées à des participations	5 711		5 711	4 813	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total I	30 248 680	22 297 298	7 951 382	5 799 086	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				41 326
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	190 055		190 055	190 854	
Valeurs mobilières de placement	12 413 582		12 413 582	13 238 790	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 089 148		4 089 148	4 015 383	
Charges constatées d'avance (3)	23 622		23 622	5 207	
Total III	16 716 408		16 716 403	17 491 560	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	46 965 088	22 297 298	24 667 790	23 290 546	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	5 110 815	5 110 815
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 482 179	1 482 179
	Réserves réglementées	368 378	368 378
	Autres réserves	13 448 662	13 448 662
	Report à nouveau	266 119	-482 875
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	1 511 785	748 995
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation	469 788	469 788	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Total I	22 657 727	21 145 941	
	Comptes de liaison	Total II	
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources	107 994	43 167
Total III	107 994	43 167	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	384 435	381 780
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 013	103 695
	Dettes fiscales et sociales	77 307	90 082
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 313 315	1 525 982
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	Total IV	1 902 070	2 101 538
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	24 667 790	23 290 646

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

384 435
1 517 635

381 780
1 719 758

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-341	5 211
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	3 594 397	2 952 312
Total I	3 594 056	2 957 523
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	798 418	662 143
Impôts, taxes et versements assimilés	4 138	
Salaires et traitements	301 573	276 935
Charges sociales	187 502	202 103
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	173 438	172 937
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Subventions accordées par la Fondation	858 464	1 493 376
Autres charges (2)	30 081	35 093
Total II	2 353 614	2 842 586
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 240 443	114 937
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	340 626	342 229
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	340 626	342 229
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 072	148
Intérêts et charges assimilées	2 655	2 771
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 727	2 919
2. Résultat financier (V-VI)	336 899	339 311
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 577 342	454 247
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 000	
Total VII	60 000	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 729	5 001
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII	60 729	5 001
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-729	-5 001
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 994 683	3 299 752
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 418 070	2 850 506
Solde intermédiaire	1 576 613	449 246
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	43 167	342 915
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	107 994	43 167
5. Excédents ou Déficits	1 511 785	748 995

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 667 790.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 594 056.43 Euros et dégageant un excédent de 1 511 785.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Fondation a finalisé l'acquisition d'un bien immobilier sis rue Merlin de Thionville, en mitoyenneté de l'Hôpital ce qui a participé à l'augmentation de la valeur nette des lignes terrains et constructions figurants à l'actif du bilan.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des legs et assurance vie

La comptabilisation des ressources issues de legs ne s'effectue qu'au moment de la clôture du legs, soit une fois toutes les ressources reçues et la réception du solde de tout compte du notaire.

Concernant les contrats d'assurance vie, lorsque le Fondation est notée dans la clause bénéficiaire dudit contrat, la comptabilisation des ressources liées s'effectue dès réception des fonds financiers.

ANNEXE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 529		
Terrains	5 879 749		1 500 000
Constructions sur sol propre	21 734 892		825 908
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 196		
Installations générales agencements aménagements divers	3 433		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 682		
TOTAL	27 676 951		2 325 908
Autres participations	207 393		898
TOTAL	207 393		898
TOTAL GENERAL	27 921 874		2 326 806

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			37 529	
Terrains			7 379 749	
Constructions sur sol propre			22 560 800	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 196	
Installations générales agencements aménagements divers			3 433	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			46 682	
TOTAL			30 002 859	
Autres participations			208 291	
TOTAL			208 291	
TOTAL GENERAL			30 248 680	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	16 021	10 989		27 010
Terrains	1 473 122	49 998		1 523 120
Constructions sur sol propre	20 239 478	109 100		20 348 578
Installations générales agencements aménagements constr.	185 972			185 972
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 196			12 196
Installations générales agencements aménagements divers	804	687		1 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 937	2 664		37 600
TOTAL	21 946 509	162 449		22 108 957
TOTAL GENERAL	21 962 529	173 438		22 135 967

ANNEXE

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 989				
Terrains	49 998				
Constructions sur sol propre	109 100				
Instal.générales agenc.aménag.divers	687				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 664				
TOTAL	162 449				
TOTAL GENERAL	173 438				

FONDS ASSOCIATIFS :

Au 31 décembre 2018 les fonds associatifs de la Fondation s'élevaient à 22,6 M€ (voir détail ci après). Ces fonds associatifs sont pour une part, représentatifs des immobilisations corporelles constituées avec des ressources et dotations initiales (Immeuble utilisé par l'hôpital) ; et pour une autre part représentatifs de liquidités destinées à faire face aux risques de la Fondation et à sa mission patrimoniale.

ANNEXE

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 110 815				5 110 815
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 482 179				1 482 179
Réserves réglementées	368 378				368 378
Autres réserves	13 448 662				13 448 662
Report à nouveau	-482 875	748 995		0	266 119
RESULTAT DE L'EXERCICE	748 995	-748 995	1 511 786	0	1 511 785
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Ecart de réévaluation	469 788				469 788
Provisions réglementées					
TOTAL I	21 145 941		1 511 786	1	22 657 727

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	160 259	1 072			161 330
Autres provisions pour dépréciation	60 000		60 000		
TOTAL	220 259	1 072	60 000		161 330
TOTAL GENERAL	220 259	1 072	60 000		161 330
Dont dotations et reprises					
financières		1 072			
exceptionnelles			60 000		

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 711	0	5 711
Personnel et comptes rattachés	38	38	
Débiteurs divers	190 017	190 017	
Charges constatées d'avance	23 622	23 622	
TOTAL	219 389	213 678	5 711

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	384 435		384 435	
Fournisseurs et comptes rattachés	127 013	127 013		
Personnel et comptes rattachés	25 298	25 298		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 153	42 153		
Autres impôts taxes et assimilés	9 857	9 857		
Autres dettes	1 313 315	1 313 315		
TOTAL	1 902 070	1 517 635	384 435	

La ligne Emprunts et dettes financières divers, d'un montant de 384 435 € représente une somme versée à la Fondation (300 000 € indexés selon l'intérêt légal) par le locataire du terrain situé rue de Silly à Boulogne Billancourt en contrepartie d'une promesse de vente. Selon le bail signé entre les parties en février 2004, la vente pourrait intervenir à compter de juillet 2038, si le locataire décide au préalable d'exercer son option d'achat. Dans le cas contraire, cette somme lui serait restituée.

La ligne Autres dettes d'un montant de 1 313 315 € représente les fonds reçus provenant de legs en cours de réalisation à la clôture de l'exercice. Lorsque ces legs seront définitivement clos ce montant sera comptabilisé en compte de résultat.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Divers projets/services		43 167	43 167	107 994	107 994
TOTAL		43 167	43 167	107 994	107 994

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 1 à 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Catégorie	mode	durée
Constructions et bail à construction	linéaire	4 à 40 ans
Installations et agencements	linéaire	5 à 10 ans
Matériels	linéaire	4 à 10 ans
Mobiliers	linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les titres immobilisés, le cas échéant, ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La filiale détenue n'exerce pas d'activité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les placements financiers figurent à l'actif pour leur valeur de souscription. Cette valeur a été comparée, lors de la clôture des comptes à la valeur de marché et une provision pour dépréciation a été comptabilisée dans le cas d'une perte latente.

La ligne Valeurs mobilières de placement d'un montant de 12 413 582 € est composée de

- placement en contrat de capitalisation pour une valeur comptable de 8 843 822 € ;
- placement en compte livret pour une valeur comptable de 459 362 € ;
- placement en SICAV fonds commun de placement pour une valeur comptable de 20 380 € ;
- Intérêts courus à recevoir sur les placements financiers pour un montant de 3 090 018 €.

Les valeurs de marché des placements étaient de :

ANNEXE

- placement en contrat de capitalisation pour une valeur de marché de 11 393 396 € ;
- placement en compte livret pour une valeur de marché de 459 362 € ;
- placement en SICAV fonds commun de placement pour une de marché de 20 931 € ;

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 216
Valeurs mobilières de placement	3 090 018
Total	3 091 234

Les produits à recevoir inscrits ligne "Valeurs mobilières de placement" sont constitués d'intérêts courus sur les placements financiers.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 208
Dettes fiscales et sociales	38 868
Total	90 076

ANNEXE

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- NEOPOST MAIL FINANCE	218		
- SATEC	917		
- CRF	2 902		
- SATEC	239		
- NEOPOST	921		
- EVENEMENT 2019	18 425		
Total	23 622		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration, conformément aux nouveaux statuts, ne font l'objet d'aucune rémunération.

Effectif moyen

- Cadres : 3
- Employés : 2
- Personnel mis à disposition de la Fondation : néant.

Composition des produits d'exploitation

Les produits d'exploitations sont principalement composés de revenus fonciers à hauteur de 748 615 € ; de dons pour un montant de 1 090 071 € et de legs réalisés pour un total de 1 755 601 €.

Résultat financier

Les produits financiers de la Fondation sont constitués d'intérêts issus des placements.

Valorisation des contributions volontaires

la Fondation Foch met gracieusement à disposition de l'Association Hôpital Foch l'ensemble de ses immeubles et meubles à travers un contrat de prêt à usage ; en conséquence la fondation renonce à percevoir un loyer. La Fondation a valorisé que, dans des conditions normales, le montant annuel du loyer serait voisin de 12,6 Millions d'euros.

ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 158 594
engagement donnés à l'Hôpital Foch (1)	107 994	
engagement bourse de financement de formation	50 600	
engagement garantie d'emprunt pour l'Hôpital	3 000 000	
Total (1)		3 158 594

(1) Les engagements donnés sont comptabilisés au passif du bilan en fonds dédiés à hauteur de 107994 €.

Engagements reçus

Donations et legs en instance de réalisation évalués à	2 683 800
Total	2 683 800

Les engagements reçus (évalués à 2 683 800 €) sont des engagements "hors-bilan". Un détail de ces engagements est présenté dans un tableau page 15 de la présente annexe.

Engagement en matière de pensions et retraites

La fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL TROUILLET sans activité	41 250	99.00	-1 072
- 40 rue Worth - 92150 Suresnes			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- reprise provision dépréciation créance	60 000	
Total	60 000	
Charges exceptionnelles		
- URSSAF	729	
- créance perdue	60 000	
Total	60 729	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnités sécurité social	340
Total	340

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2018

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		1 261 540
1.1. Réalisées en France	887 574	858 464	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 845 672	2 845 672
- Actions réalisées directement	887 574	858 464	1.1. Dons et legs collectés	2 845 672	2 845 672
- Versements à l'association Hôpital Foch	0	0	- Dons manuels non affectés	633 920	633 920
	887 574	858 464	- Dons manuels affectés	456 151	456 151
			- Legs et autres libéralités non affectés	1 755 601	1 755 601
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	631 184	631 184	2- AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	631 184	631 184			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.3. Charges liées à la recherche des subventions et autres concours					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	898 240	1 489 648	4- AUTRES PRODUITS	1 089 010	
			- revenus des biens immobiliers	748 615	
			- revenus de placements financiers	340 626	
			- autres produits	-232	
			I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 934 683	
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 416 998		II. REPRISES DES PROVISIONS	60 000	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 072		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	43 167	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	107 994		IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-64 828
			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV. EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 511 785		VI. TOTAL GENERAL	4 037 849	2 780 845
V. TOTAL GENERAL	4 037 849				
V. PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		2 275 908			
VI. NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCEES A COMPTER DE LA PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC					
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		3 765 556	VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		3 765 556
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		276 829

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales		Bénévolet	
Frais de recherche de fonds		Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges		Dons en nature	
Total		Total	

ANNEXE AU COMPTE EMPLOI RESSOURCE

Informations générales :

Le compte Emploi ressource présenté ici résulte de l'obligation fixée par l'arrêté du 11 décembre 2008 homologuant le règlement 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable.

Le Compte Emploi Ressource synthétise l'ensemble des ressources et des emplois de la Fondation pour l'année 2018. Le total des emplois correspond au total des charges du compte de résultat. Outre ce rapprochement avec le compte de résultat, le Compte Emploi Ressource met en évidence l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emploi et le suivi des ressources collectées et non encore utilisées.

EMPLOIS :

MISSIONS SOCIALES

La "Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien", fondée en 1929 et reconnue d'utilité publique par décret du 29 décembre 1929, dite "Fondation Maréchal FOCH", a pour but de :

- D'assurer d'une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l'Hôpital FOCH, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée et contribuer au développement et à la pérennité de l'Hôpital Foch.

Elle peut en outre :

- Soutenir les activités de recherche de l'Hôpital, favoriser toutes formes de partenariat avec des fondations de même inspiration et promouvoir les échanges inter-hospitaliers, participer à la formation des futurs médecins et personnels soignants, assurer toute activité à caractère hospitalier, social, médico-social ou sanitaire, en amont ou en aval de l'hospitalisation ;
- Assurer l'accès aux soins de personnes en difficulté.

RESSOURCES

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La fondation faisant un suivi particulier des ressources reçues, celles-ci peuvent être présentées selon les caractéristiques : affectées ou non sous forme de legs ou manuelles.

Les dons manuels affectés sont ceux qui résultent du souhait précis du donateur (dons pour la maternité, pour le service neurochirurgie...).

Les legs et autres libéralités représentent notamment la valeur de réalisation des legs reçus par la Fondation. La fondation, sauf souhait spécifique du légataire, ne conserve pas la propriété des biens reçus. Ainsi, les biens immobiliers ou contrat d'assurance vie sont « réalisés » et le produit de cette réalisation va donc constituer une ressource financière.

AUTRES PRODUITS

Ces produits ne sont pas issus de la générosité du public et sont donc considérés comme des ressources propres de la Fondation. Il s'agit de revenus locatifs et de revenus de placement financier.

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS

Cette rubrique représente la partie des dons affectés reçus durant les années antérieures et utilisés en 2018. Ainsi, parmi les aides versées à l'Hôpital, 43 K€ ont été issues de ressources affectées non utilisées au cours des exercices antérieurs.

VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)

Cette variation résulte de la différence entre montant des fonds dédiés antérieurs utilisés sur l'exercice et les fonds dédiés constitués durant ce même exercice.

SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE

Ce solde correspond au report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice + les ressources collectées auprès du public sur l'exercice & variation des fonds dédiés - le total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.